



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

232 Rem. Oüy, pour Ita.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

grace en beaucoup d'endroits. *Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras.*
Loisible n'est pas si vieux que M. de Vaugelas nous le marque, mais il commence à vieillir & il vaut mieux dire cela n'est pas permis, que cela n'est pas loisible.

CCXXXI. REMARQUE.

Autant.

CE mot, quand il est comparatif, demande *que*, après luy, & non pas *comme*; par exemple une infinité de gens disent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux*.

OBSERVATION.

Mettre *comme* après *autant* &c. c'est une faute. Il faut dire *que*, & non pas *comme*: exemple. *Vous manquez à l'amitié, vous n'en devez autant qu'à mon frere, & non pas autant comme à mon frere.*

CCXXXII. REMARQUE.

Oüy, pour Ita.

JE ne sçauois deviner pourquoy ce mot veut que l'on prononce celui qui le précède,
 Tome I. R de,

de , tout de mesme que s'il y avoit une *h* consonante devant *ouy* , & que l'on escrivist *hoüy* , excepté que l'*h* ne s'aspireroit point , comme nous avons remarqué * au mot de *huit* , qui se gouverne tout ainsi que les mots qui commencent par une *h* consonante , si ce n'est qu'il ne s'aspire pas. On prononce donc *un ouy* , & non pas *un nouy* , comme l'on prononce *un nomme* , *un nobstacle* , quoy que l'on escrive *un homme* , & *un obstacle*. Ainsi , quoy que l'on escrive *cet ouy* , on prononce neantmoins *ce ouy* comme s'il n'y avoit point de *t* , & *ces ouy* , comme s'il n'y avoit point de *s* à *ces*. Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais , ou fort peu d'occasions de dire *un ouy* , ni *cet ouy* , ni *ces ouy* , ni de mettre rien devant ; je responds que l'on se trompe , & que non seulement on peut dire par exemple , *il ne faut qu'un oüy d'un Roy pour rendre un homme heureux* , ou *il y a long-temps que je travaille pour obtenir cet ouy* , mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage , que de dire par exemple , *il disoit ouy de tout* , *ils diront ouy* , *je prie Dieu qu'ils disent ouy* ; Et en ces trois exemples , comme en tous les autres semblables , il ne faut point prononcer le *t* , qui est devant *ouy* , quoy qu'on ait accoustumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

* A la LXXXII. Rem.

OBSERVATION.

CE mot est de la nature de *buit* & de *onze*, devant lesquels on prononce la dernière syllabe des mots qui les précèdent comme si *buit* & *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, & comme il faut prononcer *ce oüy*, il le faut aussi écrire, & ne pas écrire *cet oüy*, ainsi que l'a écrit M. de Vaugelas.

CCXXXIII. REMARQUE.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit toujours *innumerable*, & jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il est vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquents bouches dont le Palais se puisse vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouver sa place.

OBSERVATION.

SI l'on a dit *innumerable* du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'hui hors d'usage, & le genre sublime ne sçauroit l'autoriser; il faut toujours dire *innombrable*.

R 2

CCXXXIV.